

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 70 (1944)  
**Heft:** 21

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, de ceux de l'Ecole des Beaux-arts de Paris et d'une série d'autres associations techniques.

Le lundi 27 septembre plus de 500 anciens élèves prirent encore part à la visite de diverses usines et chantiers.

Ces manifestations, qui remportèrent un très grand succès pleinement mérité, avaient été organisées de main de maître sous la direction du secrétaire général de l'Association, M. W. Jegher, ingénieur. D. BRD.

## SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

### Communiqué du Comité central.

Sur la demande de divers milieux de la S. I. A. et en particulier sur la proposition du Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales, le Comité central a décidé d'étudier à fond la question de la participation des bureaux suisses d'architectes et d'ingénieurs à la reconstruction des régions dévastées. Il a résolu de diriger son action dans le cadre de celle du « Comité suisse pour la participation économique à la reconstruction européenne », comité qui groupe des personnalités influentes de l'économie publique, des banques et de l'industrie, ainsi que des représentants des autorités fédérales. Le Comité central estime qu'à la suite des expériences des travaux de reconstruction après la dernière guerre, la préférence doit incontestablement être donnée à un mouvement concerté entre les milieux intéressés. Après des tractations menées sur ces entrefaites, il a été décidé de créer un bureau d'études, qui relèvera administrativement du Comité suisse, tout en étant sous la direction d'une commission de surveillance de la S. I. A.

Le but du bureau sera :

de dresser l'inventaire et d'assurer la coordination des actions particulières qui existent déjà en vue de la reconstruction ;

d'ordonner méthodiquement la documentation fournie récemment par l'enquête de la S. I. A. pour préparer à toute éventualité les dispositions nécessaires à la participation des maisons suisses ;

d'exécuter certains travaux techniques pour préparer cette participation dans les pays intéressés, éventuellement en liaison avec les groupes étrangers d'études déjà formés en Suisse (par exemple par les internés) ;

de prendre contact dans la plus large mesure et dans le plus bref délai possibles avec les instances compétentes des pays en question, où des représentants seront délégués en cas de nécessité dès que les circonstances le permettront ;

de créer des points d'appui dans ces pays, en s'assurant la collaboration d'hommes du métier suisses qui y sont déjà établis, ou d'autres techniciens étrangers qui ont fait leurs études en Suisse ou qui ont des relations particulières avec la Suisse ;

de recueillir des documents techniques, normes, prescriptions, etc., des pays en question, etc., etc.

Le financement de ce bureau d'études sera assumé par les intéressés et par la Confédération.

Les architectes et les ingénieurs propriétaires de bureaux recevront prochainement une circulaire avec un appel à la souscription des parts. On prévoit que le bureau remboursera ultérieurement ces parts suivant les résultats de son activité. Le Comité central espère que les membres qui s'intéressent à cette action lui prêteront tout leur appui.

### Communiqué

#### du groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Le Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales avait, lors de son Assemblée générale de

septembre 1943, à Genève, envisagé d'entreprendre des études en vue de préciser la part que pourrait prendre la Suisse à la reconstruction européenne (voir le communiqué du Groupe dans le *Bulletin technique* du 27 novembre 1943).

Invité par le Comité central à présenter des propositions à ce sujet, il le fit, en mars 1944, sous forme d'un exposé tendant à la constitution d'un bureau d'études chargé de diverses tâches telles que :

détermination des possibilités pratiques de notre pays en face des tâches de la reconstruction ; enquêtes sur les besoins des régions dévastées par la guerre ;

études architecturales permettant de déterminer les types d'éléments de constructions susceptibles d'être fabriqués industriellement en Suisse ;

centralisation des informations de toute provenance ; prise de contact avec les groupes chargés de l'étude du problème de la participation suisse dans son ensemble.

Des échanges de vues, sur lesquels le Comité central donne d'autre part quelques précisions, eurent alors lieu. Ils viennent d'aboutir à la décision de constituer prochainement un bureau d'études ayant son siège à Zurich et d'adresser dans cette intention un appel aux membres de la S. I. A. susceptibles de s'intéresser aux travaux à l'étranger (principalement à ceux qui ont répondu au récent questionnaire du Comité central).

La collaboration active du Groupe au bureau d'études est déjà acquise. Le Groupe encourage vivement ses membres à répondre à l'appel du Comité central en souscrivant aux parts devant assurer le financement du bureau.

*Groupe professionnel des architectes  
S. I. A. pour les relations internationales,*

Le président : F. GAMPERT. Le secrétaire : J. P. VOUGA.

## NÉCROLOGIE

### Emmanuel Dubochet.

Récemment est décédé, après une courte maladie, une personnalité montreuusienne de premier plan, M. Emmanuel Dubochet, un des directeurs de la Société romande d'Électricité.

Emmanuel Dubochet, bourgeois du Châtelard-Montreux, était né à Montreux le 6 mai 1868 ; après des études primaires à Montreux, secondaires à Vevey, il suivit pendant deux ans, de 1887 à 1888, des cours de droit à l'Académie de Lausanne et fit un stage dans la banque. En 1897, il entra au service de la Société des forces motrices de la Grande-Eau. En 1904, il fut, avec son ami Payot, qui l'a précédé de six mois dans la tombe, l'un des fondateurs de l'importante « Société romande d'électricité », qui groupait plusieurs sociétés électriques de la région et dont il a été le fondé de pouvoirs, puis le directeur commercial, et dès 1931 un des administrateurs-délégués. Sous sa direction, la « Romande » prit une extension considérable. Il fit construire l'usine de Sembrancher, perça le tunnel du lac d'Arnon, fit construire l'immeuble de « Taulan » qui, à Clarens, abrite tous les services de la Romande ; c'est sous sa direction que fusionnèrent la Société électrique Vevey-Montreux, la société du Tramway électrique Montreux-Villeneuve ; il a été un des plus énergiques soutiens de J. Landry dans sa grande entreprise de la Dixence, et si cette importante productrice d'énergie est restée une entreprise romande et a pu surmonter les difficultés de l'entre-deux-guerres, c'est en partie à M. Dubochet qu'elle le doit.

Emmanuel Dubochet a été ainsi une des fortes personnalités de l'industrie électrique suisse ; il a été de 1911 à 1919 le président de l'Union des centrales suisses d'électricité ; il